

MODIFICATION FONDS DE PERENNITE



Direction de l'information
légale et administrative

Direction de l'information
légale et administrative
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15

www.journal-officiel.gouv.fr

Document à transmettre impérativement à la préfecture lors de votre déclaration

Référence préfecture	Entité FDP	Avis rectificatif	Département de publication	
----------------------	------------	-------------------	----------------------------	--

Texte à insérer

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

- 1 – Déclaration à la préfecture (nom du département) :
- 2 – Titre du fonds de pérennité (titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe. A ne pas compléter en cas de modification survenue sur le titre) :
- 3 – Ancien titre (à compléter en cas de modification survenue sur le titre) :
- 4 – Nouveau titre (préciser alors l'ancien et le nouveau titre) :
- 5 – Nouvel objet (à compléter uniquement en cas de modification survenue sur l'objet) :
- 6 – Nouvelle durée pour laquelle le fonds de pérennité est créé :
- 7 – Siège social (précisez l'adresse complète) :
Complément géographique (ex. : bâtiment, résidence, etc.) :
- Numéro, type et libellé de voie :
- Boîte postale, lieu-dit :
- Code postal : Ville :
- 8 – Transféré, nouvelle adresse (à compléter uniquement en cas de modification survenue sur le siège social) :
Complément géographique (ex. : bâtiment, résidence, etc.) :
- Numéro, type et libellé de voie :
- Boîte postale, lieu-dit :
- Code postal : Ville :
- 9 – Autres modifications :
 modifications statutaires (lister les numéros des articles modifiés et décrire succinctement leur objet) :
- modification de composition du conseil d'administration ou du comité de gestion (rayer la mention inutile)
- autre modification (description succincte sans mention nominative) :
- décision de dissoudre le fonds de pérennité
- 10 – Adresse internet (facultatif) :
- 11 – Date de modification des statuts :
- 12 – Date de déclaration :
- Cette insertion rectifie l'annonce n° parue au Journal officiel n° du (date de parution)

Adresse de gestion

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court ou sigle du fonds de pérennité :

Nom de la personne habilitée à représenter le fonds de pérennité :

Adresse personnelle :

Bâtiment, escalier, étage, résidence :

Numéro, type et libellé de voie :

Boîte postale, lieu-dit :

Code postal :

Ville :

Signature du déclarant, précédée de :
« Lu et approuvé, bon pour insertion »

Les insertions sont gratuites. Vous pouvez télécharger le témoin de publication depuis le site www.journal-officiel.gouv.fr.